

Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'installation des professionnels de santé et l'accès aux soins

Fiche action 1

Soutenir une dynamique territoriale en faveur de l'installation des professionnels de santé

Responsables de l'action	<p>Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Forêt d'Orléans Loire Sologne Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Loire Beauce La communauté de communes des Portes de Sologne L'Union Régionale des Professionnels de Santé-Médecins Libéraux Centre-Val de Loire L'ARS</p>
Secteur géographique	<p>Le territoire des 6 communautés de communes Communauté de communes des Terres du Val de Loire Communauté de communes de la Beauce Loirétaine Communauté de communes des Portes de Sologne Communauté de communes du Val de Sully Communauté de communes des Loges Communauté de communes de la Forêt</p>
Public cible	<p>Les professionnels de santé médicaux et paramédicaux Les étudiants des filières médicales et paramédicales Les Instituts de Formation Paramédicale et Institut de Formation de Masso- Kinésithérapie La faculté de médecine Les élus Les EPCI Les collectivités</p>
Contexte	<p>Au 1er janvier 2016, le territoire compte 79 médecins généralistes libéraux, soit une densité de 49,1 médecins pour 100 000 habitants. Cette densité est plus faible que celle du Loiret (65,2), de la Région Centre- Val de Loire (75,4) et de la France hexagonale (93,5). En outre, le vieillissement des médecins en activité est une problématique du territoire. En effet, 57 % des médecins généralistes libéraux sont âgés de plus de 55 ans.</p> <p>S'agissant des spécialistes, 7 médecins spécialistes libéraux sont comptabilisés soit une densité de 4,3 professionnels pour 100 000 habitants (54,2 dans le Loiret, 54,3 en Centre- Val de Loire et 68,4 en France hexagonale).</p> <p>Concernant les professionnels paramédicaux libéraux (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes et orthophonistes), l'offre est également inférieure à celle des territoires de référence.</p> <p>En conséquence :</p> <ul style="list-style-type: none"> un accès aux soins difficile, surtout pour les nouveaux habitants des délais d'attente importants une grande dépendance de la métropole Orléanaise, pour l'accès aux soins de 2nd recours (spécialistes) une problématique de mobilité le renoncement aux soins (dépassements d'honoraires, difficultés de déplacements...) une activité importante pour les professionnels de santé une prise en charge à domicile et en institution des personnes en situation de handicap ou âgées complexe un recours aux urgences plus fréquent <p>Une problématique commune à l'ensemble du Loiret puisque les 5 CLS du département travaillent dans ce sens et s'unissent dans la démarche.</p>

<p>Liens avec les politiques de Santé Publique, les initiatives régionales et départementales</p>	<p>Projet Régional de Santé 2^{ème} génération (ARS Centre Val de Loire) 2018-2022 - Chapitre 6 « Attractivité des territoires pour les professionnels de santé »</p> <p>objectif opérationnel 9 « Soutenir et promouvoir la structuration des soins primaires tout en favorisant l'organisation des parcours de santé »</p> <p>objectif opérationnel 19 « Inciter les professionnels de santé à s'installer en région Centre-Val de Loire »</p> <p>Plan national et déclinaison régionale « Renforcer l'accès territorial aux soins »</p> <p>La Politique départementale en faveur de la démographie médicale Région Centre Val de Loire « Ambition santé 2020 » et « 35 mesures pour remédier au problème de désertification médicale »</p>
<p>Objectifs généraux</p>	<p>Faciliter l'accès à l'information (aides à l'installation, télémédecine...) aux professionnels de santé pour favoriser leur installation</p>

<p>Objectifs spécifiques Descriptif de l'action</p>	<p>Renseigner, optimiser et mettre à jour la plateforme « Instal toi doc » initiée par la Région et l'ARS</p> <p>créer un groupe de travail dédié pour définir le contenu des informations à intégrer sur la plateforme, afin d'uniformiser et homogénéiser le contenu des informations et les actions en faveur de l'attractivité du territoire</p> <p>améliorer la lisibilité des multiples aides à l'installation proposées par les institutions et collectivités du territoire (financement, logement...)</p> <p>mettre en avant les services (écoles, crèches transports, loisirs..), les attraits touristiques et toutes les informations utiles à l'installation des professionnels de santé et de leurs familles</p> <p>Mettre en place des temps de découverte et de présentation des atouts et ressources du territoire auprès des étudiants en santé (médicaux et paramédicaux)</p> <p>en partenariat avec les professionnels de santé sur place, les maîtres de stage, les établissements de formation, les élus...</p> <p>Accompagner les futurs professionnels intéressés dans les démarches d'installation à travers une politique d'accueil des nouveaux arrivants</p>
<p>Partenaires</p>	<p>L'ARS, l'URPS, les instances ordinales, la CPAM, les élus locaux, l'université François Rabelais (Tours), le Conseil Régional, le Conseil Départemental, les instituts de formations des professionnels de santé...</p>
<p>Sources de financement potentielles</p>	<p>Le Conseil Régional L'ARS Le Conseil Départemental L'Etat L'Europe</p>

Calendrier prévisionnel	A partir de la signature, sur la totalité de la durée du contrat (2018-2021)
Indicateurs d'évaluation	<p>Le nombre de réunions et le nombre de participants pour déterminer les atouts à mettre en valeur sur le territoire et préparer les temps d'échange avec les étudiants santé</p> <p>La qualité et l'exhaustivité des informations sur la plateforme</p> <p>La réalisation de 2 journées « découverte du territoire »</p> <p>Le nombre de participants et la satisfaction de ces derniers</p> <p>Le nombre d'accompagnement de projets de santé et d'installations effectuées</p>
Points de vigilance	La concurrence entre les territoires au détriment d'une coopération
Levier d'action	Permettre aux étudiants en santé de mettre en place des actions de prévention sur les territoires grâce au service sanitaire dont le déploiement est prévu en 2018-2019